

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 18 juillet 2021

Condamnation des actes de violence dans la nuit du 17 au 18 juillet 2021

Ce samedi 17 juillet 2021, près de 400 personnes se sont rassemblées vers 21h00 et ont commis des dégradations ainsi que des actes de violences à l'encontre des forces de sécurité.

Plusieurs bâtiments de l'État ont fait l'objet de dégradations et de tentatives d'incendie ainsi qu'un immeuble de bureau. De même, 3 magasins ont été pillés (bijouterie et magasins de téléphones portables) et 5 véhicules (bilan provisoire) ont été la cible d'incendies.

Les forces de sécurité ont été mobilisées toute la nuit pour rétablir l'ordre et ont dû faire usage de la force pour faire cesser les violences et les dégradations. Un policier a été blessé lors de ces interventions.

Le préfet condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence. Des enquêtes seront diligentées pour arrêter les casseurs et sanctionner ces comportements inadmissibles. 7 personnes ont d'ores et déjà été interpellées.

La liberté de manifester est un droit fondamental qui peut s'exprimer dans le respect des règles sanitaires et du couvre-feu. Néanmoins, elle ne justifiera jamais la violence et les dégradations.

Les forces de sécurité resteront fortement mobilisées pour assurer la protection du centre ville.